

Communiqué de presse Cluses, 15 octobre 2020

ALAIN APPERTET SUCCÈDE À LIONEL BAUD À LA PRÉSIDENTE DU SNDEC Un nouveau Président pour une nouvelle stratégie de la filière

Alain Appertet, dirigeant de l'entreprise SUNAP a été élu Président du Syndicat National du Décolletage par le Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 14 octobre 2020. Il succède à Lionel Baud qui a assuré 13 années de mandats successifs. Défenseur aguerrri de la filière depuis 2007, Monsieur Baud est revenu sur les grands moments de sa présidence qui s'achève avec succès sur l'engagement du Ministre de l'Economie Bruno Le Maire, à baisser la CVAE, ce qui représente 6 millions d'euros de baisse de taxe de production par an pour notre profession. L'ancien et le nouveau président se rejoignent tout deux sur la volonté de « parler d'une seule voix » et d'œuvrer collectivement dans le sens des intérêts de la profession du décolletage. La nouvelle présidence incarnée en la personne d'Alain Appertet démarre avec un premier défi ; celui de construire et déployer un nouveau plan stratégique sur 10 ans. Une perspective qui stimule ce nouveau président déjà très engagé dans le soutien du plan de relance spécifique décolletage. En clôture de son Assemblée Générale, le SNDEC a choisi de proposer au plus grand nombre d'assister en visio à une conférence exceptionnelle menée par Anaïs Voy-Gillis, portant sur les enjeux et les déterminants de la renaissance industrielle.

RENOUVEAU : MAITRE MOT DES TEMPS FORTS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SNDEC

Alain Appertet, nouveau Président du SNDEC – Portrait d'un homme aux valeurs fortes et déterminé à renforcer la profession

Le Conseil d'Administration élu - renforcé de 2 nouveaux administrateurs Sophie Reviolod (DUBOSSON) et Philippe Rivière (ACI-GROUP) - s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale afin de procéder au vote et à la nomination du nouveau Président du SNDEC. Alain Appertet a été choisi par ses pairs pour représenter la profession, succédant ainsi à Lionel Baud.

Dirigeant de l'entreprise familiale SUNAP, une TPE de 9 salariés, Alain Appertet est entrepreneur depuis 32 ans. Passionné d'industrie, sensible à l'environnement et fédérateur, c'est un homme de conviction et de réseau. Il est déjà très impliqué dans la vie économique locale : élu à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Haute-Savoie depuis 15 ans et membre du Bureau de Mont-Blanc Industries depuis sa création. Alain Appertet connaît les problématiques industrielles et leurs enjeux en termes de développement économique. Il a l'intention de resserrer le collectif afin de faire entendre et agir au mieux en faveur des intérêts de notre profession.

Contact presse :

Syndicat national du décolletage
Virginie Fabre : 06 20 14 47 82 - virginie.fabre@sndec.com

Elargir le Syndicat à la profession de l'usinage sera le thème fort de ce mandat

Le nouveau Président du Syndicat n'a pas attendu pour introduire son mandat. S'adressant à l'ensemble de la profession, Alain Appertet a exprimé son souhait d'ouvrir le syndicat aux usineurs et d'élargir le champ d'action du SNDEC aux autres bassins industriels.

« Je souhaite aller à la rencontre des décolleteurs et des usineurs, resserrer les rangs de ces professions aux intérêts communs et contribuer ainsi à déployer les services du Syndicat national du Décolletage sur l'ensemble du territoire national. » exprime Alain Appertet lors de son premier discours de Président.

Lionel Baud clôture ce dernier mandat sur 2 réussites notoires

Président du SNDEC depuis 2007, Lionel Baud a porté haut les couleurs du décolletage. En effet, les 13 années de mandats de Lionel Baud ont été fructueuses pour la profession. Il a mené sans relâche des actions fortes et favorables à la compétitivité des décolleteurs. L'obtention du plan stratégique Expansion 2020, la loi sur la réduction des délais de paiements de 90 à 60 jours, le programme de protection des eaux Arve Pure, l'attractivité de la profession avec SMILE, l'alliance entre le Ctdec et le Cetim, ou encore l'aboutissement du projet technocentre à travers la construction du bâtiment ID Center et de son association, sont autant de réussites notables de ses mandats successifs.

Ce dernier mandat s'achève dans ce contexte de crise sans précédent sur 2 réussites notoires :

- **L'obtention de la baisse de l'impôt de production CVAE** (Cotisation de la Valeur Ajoutée des entreprises) est une victoire depuis longtemps attendue. Les arguments maintes fois répétés et la pugnacité du SNDEC ont été félicités. C'est 6 Millions d'euros en
- **La négociation du plan de soutien spécifique au décolletage**. L'action menée par le Syndicat devrait permettre aux entreprises de bénéficier d'actions de soutien en financements et en accompagnements.

Le nouveau Président, Alain Appertet souhaite appuyer et consolider la dynamique d'union et l'alignement des forces vives du décolletage autour de ce plan d'actions stratégiques. C'est ainsi que le SNDEC et ses partenaires apporteront les meilleurs services auprès des industriels.

Présentation du plan de relance spécifique à la profession

Lors de l'Assemblée générale, Maxime Thonnérieux, directeur du SNDEC a présenté les points clés du futur plan de relance soutenu et porté auprès de Bercy. Bien qu'encore en négociation, ce plan est en bonne voie. *« Nous discutons encore du détail technique des mesures spécifique à la profession, mais nous sommes confiants quant à l'obtention finale d'un plan capable d'apporter les moyens d'accompagnement direct aux entreprises. »*. C'est en ces mots que s'est exprimé le Directeur du SNDEC rappelant aussi que ce plan inclut plusieurs des demandes déjà formulées par le Syndicat auprès des représentants de l'Etat. Estimé à 100 milliards d'euros, il proposera une multitude d'opportunités aussi bien pour les TPEs que pour les grandes entreprises. Enfin, le SNDEC œuvre auprès des services de l'Etat sur le choix des dispositifs et est déjà aussi dans l'accompagnement de ses adhérents dans les réponses aux appels à projet.

Contact presse :

Syndicat national du décolletage

Virginie Fabre : 06 20 14 47 82 - virginie.fabre@sndec.com

2 décolleteurs déjà sélectionnés dans le cadre de l'appel à projet « Modernisation Automobile » : Témoignage de DVF Décolletage

Le fonds de modernisation de l'automobile et de l'aéronautique a été mis en place par l'État pour soutenir les initiatives innovantes visant à moderniser l'activité des entreprises. Ce fonds fait partie intégrante du plan de relance de l'économie mis en œuvre par le Gouvernement. Les entreprises de décolletage CLUFIX et DVF Décolletage ont été sélectionnées dans le cadre l'appel à projet « modernisation automobile ».

Martial Valéro, dirigeant de l'entreprise DVF Décolletage est intervenu pour témoigner de son projet et de l'accompagnement par le SNDEC dont son entreprise a bénéficié. DVF est une entreprise familiale de 7 personnes, située à Scionzier et spécialisée en décolletage et usinage de précision à destination entre autres de l'automobile. Le projet que son entreprise a défendu et obtenu, vise à moderniser la structure actuelle, à améliorer la productivité et à réduire l'impact sur l'environnement dans le but de conquérir de nouveaux marchés. Une entreprise résolument tournée vers l'avenir.

LE SNDEC se dote d'un nouveau site internet www.sndec.com

Au-delà du fait qu'il était urgent de faire peau neuve, la création de ce nouveau site web coexiste parfaitement avec cette période de renouveau. Le SNDEC se dote d'une belle vitrine, agile et évolutive à l'instar de la dynamique qu'il souhaite développer. Ce site permet aussi d'offrir un espace unique à chacun de nos adhérents afin de personnaliser et centraliser les informations. L'intention étant de créer ainsi plus de proximité et améliorer le service.

En clôture : Une conférence inspirante sur le thème de la renaissance industrielle

Le Syndicat National du Décolletage a choisi de clôturer son Assemblée Générale en proposant à ses adhérents et un large public, une conférence exceptionnelle **d'Anais Voy-Gillis**. Experte de renom issue de la scène industrielle, elle a offert un riche échange autour du thème de la Renaissance Industrielle. A partir de ses travaux de recherche et de ses missions de conseil opérationnel, Anais Voy-Gillis a en effet présenté plusieurs stratégies et les facteurs clés de succès des entreprises industrielles françaises. Sa vision et ses préconisations offrent un éclairage dont la profession a besoin, notamment dans cette phase de mutation durable que notre industrie amorce.

Anais Voy-Gillis a publié en 2020, un essai co-écrit avec Olivier Lluansi, intitulé "Vers la renaissance industrielle", et préfacé par Agnès Pannier-Runacher et Louis Gallois.

A propos du Syndicat National du Décolletage

Le Syndicat National du Décolletage représente les entreprises de décolletage de France, lesquelles comptaient au dernier recensement 469 entreprises réalisant un chiffre d'affaires consolidé de 2.3 milliards d'euros en 2019.

Le SNDEC a un rôle de soutien, représentation, promotion et défense des intérêts des entreprises du décolletage. Attirer et fidéliser de nouveaux talents, agir sur l'environnement, favoriser le développement international et l'innovation sont des priorités d'action pour le syndicat. Les initiatives menées privilégient la dynamique collective pour dynamiser et transformer notre industrie. Le Syndicat met son influence au profit de la compétitivité des industriels du décolletage et plus largement de l'usinage. Membre fondateur du futur centre d'accélération vers l'industrie du futur ID CENTER à Cluses.

Restons connectés sur :

Facebook

[LinkedIn](#)

[twitter @SNDEC_France](#)

Contact presse :

Syndicat national du décolletage

Virginie Fabre : 06 20 14 47 82 - virginie.fabre@sndec.com